



 PASSEPORT ÉUDCROIT  
FICHE D'ACTIVITÉS ÉLÈVE

SÉANCE 2

## QUELS SONT MES DROITS ET MES OBLIGATIONS ?

Aider Rebecca à identifier ses droits et ses obligations concernant son image

### ■ INTRODUCTION : DROITS ET OBLIGATIONS, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Classe les propositions suivantes dans le tableau. Complète-le ensuite avec d'autres exemples de droits et obligations dans la vie d'un collégien.

Arriver à l'heure - Adhérer à une association - Être respectueux envers les autres –  
Se présenter à des élections de délégués

Droits	Obligations

### ■ MISE EN SITUATION ET MISSION

 SITUATION

En naviguant sur les **réseaux sociaux**, Rebecca découvre que, sans qu'elle s'en soit rendue compte, une **vidéo** a été prise alors qu'elle se changeait dans les vestiaires du gymnase après un cours d'EPS.



## MISSION

Vous voulez aider Rebecca à identifier ses droits et ses obligations concernant son image. Vous avez à votre disposition différents textes dans lesquels vous allez devoir trouver des informations qui pourront l'aider.

# 1. Quels sont les droits de Rebecca en matière d'image ?

## MISSION

Tout d'abord, vous recherchez dans le règlement intérieur du collège et dans la loi les éléments relatifs au **droit à l'image**.

### Document 1 - Extrait du règlement intérieur du collège

#### Droit à l'image et droit au respect de la vie privée

Pour des raisons de sécurité et de droit à l'image, il est absolument interdit de faire circuler des photographies de membres de la **communauté éducative** sur les réseaux sociaux, instantanés ou pas. Toute prise de vue nécessite l'autorisation expresse et écrite, de l'intéressé, si celui-ci est **majeur**, ou de la personne titulaire de l'autorité parentale, pour les élèves **mineurs**.

### Document 2 - Article 9 du code civil

Chacun a **droit au respect de sa vie privée**.

## Questions

1. Explique ce qu'est le droit à l'image.
2. À quel autre droit le droit à l'image est-il lié ?
3. Qu'est-il obligatoire de faire si on veut diffuser l'image d'un collégien ?



## À retenir

En tant que **sujet de droit**, toute personne juridique a des droits et des obligations :

Droits	Obligations

## 2. Quelles sont les conséquences de l'atteinte au droit à l'image de Rebecca ?

### MISSION

Vous voulez savoir quelles sont les sanctions juridiques encourues par les personnes ayant diffusé la vidéo de Rebecca.

### Document 3 - Article 226-1 du code pénal

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende le fait, au moyen d'un procédé quelconque, volontairement de porter atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui :

- 1° En captant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de leur auteur, des paroles prononcées à titre privé ou confidentiel ;
- 2° En fixant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de celle-ci, l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé ;
- 3° En captant, enregistrant ou transmettant, par quelque moyen que ce soit, la localisation en temps réel ou en différé d'une personne sans le consentement de celle-ci ; [...]

### Document 4 - Article 1240 du code civil

Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer.

## Questions

1. Quelles sont les sanctions prévues par le **code pénal** en cas d'atteinte à l'image d'une personne comme Rebecca ?



2. Que prévoit le **code civil** en cas de dommage causé à une personne comme Rebecca ?

3. Associe la source du droit à son objectif :

- Le code civil
- Le code pénal
- punit les infractions à la loi
- protège et règle les conflits entre les personnes

### À retenir

En cas de non-respect de ses obligations ou d'atteinte aux droits d'autrui, la personne juridique engage :

Sa responsabilité civile

Sa responsabilité pénale

## 3. La protection de la **dignité humaine**

### MISSION

La vidéo de Rebecca a été largement diffusée et commentée sur les réseaux sociaux. Certains élèves en ont même fait des « mèmes » la comparant à un animal. Le CPE du collègue a vivement condamné le contenu de ces vidéos animées, ainsi que les commentaires. Il parle d'atteinte à la dignité de la personne humaine. Il vous explique que cette notion est particulièrement importante en France depuis un arrêt du Conseil d'État de 1995, dit « du lancer de nain ». Vous souhaitez en savoir plus sur cette affaire.

### **Document 5 - Arrêt du Conseil d'État, Assemblée, du 27 octobre 1995, Commune de Morsang-sur-Orge**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Considérant qu'aux termes de l'article L. 131-2 du code des communes : « La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique » ;

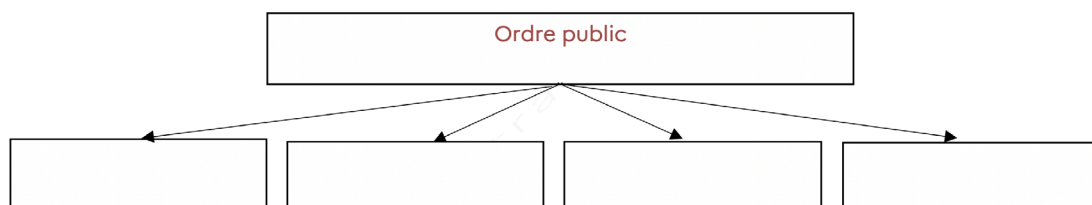
Considérant qu'il appartient à l'autorité investie du pouvoir de **police municipale** de prendre toute mesure pour prévenir une atteinte à **l'ordre public** ; que le respect de la dignité de la personne humaine est une des composantes de l'ordre public ;





## À retenir

Dans l'exercice de leurs droits et de leurs libertés, les individus doivent respecter l'ordre public et ses composantes :



## ■ À VOUS DE JOUER !

### MISSION

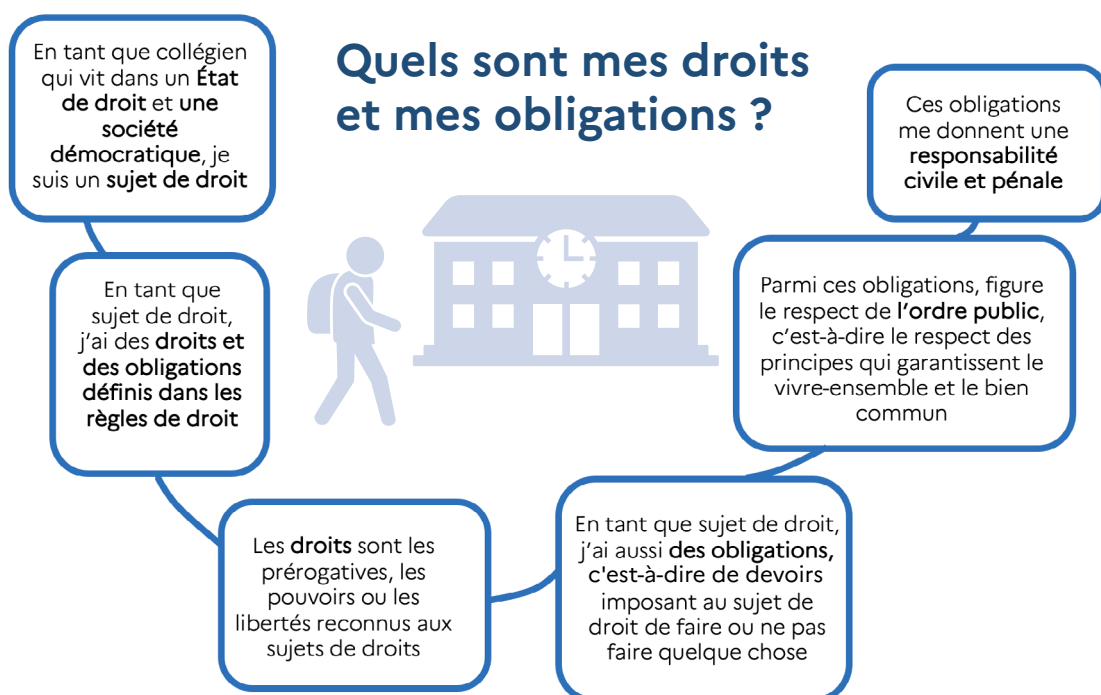
Vous êtes le principal du collège et vous avez vu la vidéo de Rebecca ayant circulé sur Internet. En tant que chef d'établissement, vous convoquez les élèves auteurs de la vidéo pour leur expliquer leurs droits et leurs obligations ainsi que les sanctions encourues en raison de leur comportement.

Dans votre explication orale, vous devez notamment :

- rappeler les droits et les obligations des collégiens en matière d'image et de respect de la dignité humaine ;
- indiquer les sanctions possibles.

## ■ CONCLUSION

### 1. Qu'avez-vous-appris ? (schéma de synthèse)



## 2. Quiz

### 1. Être un sujet de droit signifie :

- avoir des droits
- avoir des obligations
- avoir 18 ans

### 2. En cas de violation des droits d'une personne, l'auteur encourt :

- des sanctions civiles
- des sanctions pénales en cas d'infraction
- la perte de tous ses droits

### 3. Le droit à l'image :

- concerne toutes les personnes
- ne concerne pas les mineurs
- concerne uniquement les mineurs

### 4. Le respect du droit à l'image implique :

- qu'on peut prendre une photographie d'un mineur sans son consentement
- qu'il faut demander l'autorisation des parents pour diffuser l'image d'un mineur
- qu'on n'a pas le droit de diffuser une photographie d'un mineur sans son consentement ni celui de ses parents

### 5. Les atteintes au droit à l'image sont sanctionnées :

- par le code civil
- par le code pénal
- par le règlement intérieur du collège

### 6. Le code civil :

- protège et règle les conflits entre les personnes
- énonce les infractions à la loi pénale
- prévoit des peines d'emprisonnement

### 7. La responsabilité civile signifie :

- aller en prison
- l'obligation de réparer les dommages que l'on cause à autrui
- l'obligation de payer ses impôts

### 8. Parmi les sanctions suivantes, lesquelles sont des sanctions pénales ?

- 10000 euros de dommages-intérêts
- 10000 euros d'amende
- un an d'emprisonnement

### 9. La notion d'ordre public :

- a pour objectif de protéger la société
- peut venir limiter certaines libertés individuelles
- ne peut pas venir limiter les libertés individuelles



## 10. La notion d'ordre public intègre :

- la sécurité publique
- la vie privée
- le respect de la dignité de la personne humaine

## ■ LEXIQUE

**code civil** : ensemble de textes qui regroupent les lois concernant les personnes, les biens et les rapports entre individus (nationalité, mariage, propriété...).

**code pénal** : ensemble de textes qui énoncent les sanctions applicables en cas de non-respect de loi.

**Communauté éducative** : désigne les élèves et tous ceux qui, dans l'école ou en relation avec elle, participent à l'accomplissement de ses missions (personnels de l'école, parents d'élèves...).

**Dignité humaine** : principe qui protège toute personne contre les actes dégradants ou inhumains qui pourraient la rabaisser au rang de chose.

**Droit au respect de la vie privée** : droit fondamental reconnu à chaque personne humaine lui permettant de protéger son intimité (vie de famille, correspondance, état de santé, etc.).

**Liberté du commerce et de l'industrie** : droit reconnu à toute personne de se livrer à l'activité commerciale de son choix (à condition de respecter la loi).

**Licite** : qui est autorisé par la loi.

**Majeur/mineur** : une personne majeure est une personne capable d'exercer elle-même ses droits. Une personne mineure est une personne qui, en raison de son âge, doit être représentée (par ses parents ou son tuteur) pour exercer ses droits. En France, une personne est majeure à 18 ans.

**Ordre public** : ensemble des principes impératifs, garants de l'intérêt général, dont les individus ne peuvent s'écarter ni dans leur comportement, ni dans les actes qu'ils pourraient conclure.

**Police municipale** : la police municipale désigne, en France, les pouvoirs de police des maires des communes et l'ensemble des agents qui sont placés sous son autorité. Elle a pour mission de protéger les populations et d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

**Réseaux sociaux** : sites Internet ou applications mobiles permettant aux internautes de partager et d'échanger des informations, des photos ou des vidéos avec leur communauté d'amis et leur réseau de connaissances.

**Sujets de droit** : ce sont les personnes juridiques physiques (femme, homme, enfant) ou morales (société commerciale, association, etc.) qui ont des droits et des obligations.

